



*Signature du Contrat "AGGLO-COMMUNES" avec la commune de Gouvets
- 25mars24
©Cécile Fournier*

CONTRAT AGGLO-COMMUNES

Signature avec la commune de Gouvets

Le contrat Agglo-Communes, proposé par Saint-Lô Agglo, a vocation à impulser la mise en œuvre de projets structurants à l'échelle des bassins de vie des communes en les accompagnant financièrement.

26e contrat Agglo-Communes signé

Publié le 25 mars 2024

Un contrat gagnant-gagnant entre l'Agglo et les communes

Gouvets, 2 projets pour 1 contrat

Aménagement d'une aire de jeux
réalisation : 2023
montant global de l'opération : 22 565,03 €
subvention Saint-Lô Agglo : 11 282 €, soit 50%

Aménagement de sentiers de randonnées
réalisation 2023
montant de l'opération : 5 790,35€
subvention Saint-Lô Agglo : 2895 €, soit 50%

L'enveloppe Agglo dédiée pour la commune de Gouvets s'élève à 16 200 €. Celle-ci n'étant pas consommée dans son intégralité, et conformément à l'article 1 du règlement du contrat Agglo-communes, la commune, comptant moins de 500 habitants, pourra solliciter un avenant au contrat afin d'intégrer un autre projet communal. Cette demande, à l'initiative de la commune, devra intervenir au plus tard en septembre 2025.

Contrat Agglo-Commune Gouvets

2 projets pour l'attractivité du territoire

28 355 € d'investissement

14 177 € de financement de l'Agglo « contrat Agglo-Communes »

1 clause de revoyure possible



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00